

Chronique locale & départementale

Un certain nombre d'ouvriers tisseurs se sont mis en grève ce matin. Ils réclament, dit-on, une augmentation de salaire.

Ces démonstrations dans la rue sont toujours regrettables et ne peuvent que nuire à leurs auteurs.

Quitter brusquement l'atelier c'est se mettre en contradiction avec la loi qui a réglé les devoirs des ouvriers et des patrons.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer les propriétaires des chevaux récemment réquisitionnés pour le service de l'artillerie mobilisée, qu'il est autorisé à leur restituer leurs chevaux, moyennant la remise des bons départementaux qui leur ont été délivrés. Les propriétaires qui voudraient user de cette faculté sont invités à envoyer d'urgence leurs demandes à la Préfecture.

La hausse est arrêtée sur les blés. Les marchés tenus samedi à Lille nous apportent une baisse sensible par suite des meilleurs approvisionnements des marchés.

L'étranger la situation a peu changé. Il y a de la fermeté à Londres par suite de quelques demandes de la France, mais par contre le blé y arrive en abondance de la Baltique.

A Anvers les affaires sont bien suivies. Il y a beaucoup de blé disponible.

Peu d'affaires à signaler en sucres bruts indigènes. L'article est faible avec légère tendance à la baisse. Il y a des vendeurs à 64 fr. les 88 degrés. C'est une baisse de 1 franc sur le cours de notre dernière revue.

Le marché pour les alcools est très ferme sur le rapproché et les mois chauds.

Pour les époques de la prochaine campagne la position reste la même qu'il y a huit jours. On traite les quatre mois à 61; disponible, 68 50; courant, 68; avril, 70; quatre mois d'été, 70 50; quatre derniers, 61.

Affaires plus actives en huiles et tendance à la hausse. La dernière cote des épurées est à 117.

On a traité passablement d'affaires à Poperinghe de 47 à 48 francs les 50 kil.; à Alost, de 43 à 45 francs les 50 kil.

(Propagateur).

Tribunal de Lille. — Martin Vancausbroek a grossièrement maltraité un boulangier auquel il devait de l'argent et qu'il avait rencontré dans les rues de Roubaix. — Un mois de prison.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de physique

Mercrèdi 8 Mars à 8 h. 1/2 du soir.

Manière de faire vibrer l'air.
1° Sirène de Gaguard-Latour.
2° Sirène musicale.
3° Mode de transmission du son.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

L'échange des correspondances entre les départements occupés et les départements non occupés est rétabli à partir de ce jour.

Les correspondances dont il s'agit seront centralisées selon leur provenance, soit à Amiens, soit au Mans, soit à Orléans.

Voilà notre ami Surcouf, dit le comte Raymond en montrant le capitaine au prisonnier de Timor.

Celui-ci leva la tête salua Surcouf de la main, en posant un pied chancelant sur l'échelle du Breton.

Surcouf examina l'homme qui montait soutenu dans les bras du comte de Clavières, et, frappant du pied sur la rampe de l'échelle, il s'écria:

— Les bandits! ce n'est pas Despremonts!

Toutes les bouches répétèrent le cri de Surcouf. Le prisonnier délivré s'arrêta sur l'échelle, et trop faible pour parler, il fit une pantomime qui signifiait:

— Puisqu'il y a erreur, faites moi ramener à Timor.

Dans sa vivacité de marin, Surcouf avait commis une faute, mais elle fut promptement réparée.

Arrivez donc, cria-t-il en étendant les deux mains, arrivez. Nous comprenons vous sauver le second, vous, après le comte. On ne peut pas tout faire à la fois, excusez-nous. La rançon est chère, au marché de Timor!

Rassuré par le ton et le sourire de Surcouf, le pauvre délivré monta les derniers échelons avec une figure épanouie par la joie, comme une âme du purgatoire qui touche à la porte du ciel.

Les mains du Breton ne virent qu'un homme et un compatriote malheureux dans le prisonnier de Timor; ils n'auraient pas fait un meilleur ac-

Il résultera nécessairement de cette centralisation, pour la plupart des correspondances, un retard considérable qu'il n'est pas possible à l'administration des Postes françaises d'éviter en ce moment, et dont elle ne doit pas être rendue responsable.

Les lettres des départements occupés par les départements non occupés, vice versa, supporteront une surtaxe de 20 centimes par lettre simple qui devra toujours être payée par le destinataire.

Quant aux journaux et imprimés, ils auront également à supporter une surtaxe qui sera de 0,04 centimes par 40 grammes.

Bordeaux le 25 février 1871.
L'administrateur des postes délégué,
A. LIBON.

Les communications par chemin de fer sont rétablies de Roubaix à Albert, à Corbie et à Busigny.

Voici les heures des trains :

De Roubaix à Albert,	5 h. 17 matin
" "	8 " 20 "
" "	12 " 21 soir
" "	3 " 45 "

Le train partant de Roubaix à 8 h. 21 est le seul qui continue jusqu'à Corbie.

De Roubaix à Busigny	5 h. 17 matin
" "	8 " 21 "
" "	2 " 01 "
" "	6 " 15 "

Heures du départ du chemin de fer d'Arras.

VERS PARIS. — Pour Albert, 8 h. 01 matin. — Corbie, 10 h. 55 matin — Corbie, 3 h. 38 soir. — Albert, 6 h. 16 soir.

VERS LE NORD. — Valenciennes et Lille, 8 h. 37 matin, 12 h. 20, 3 h. 20 soir, 7 h. 25 soir, 1 h. 06 matin.

VERS HAZEBROUCK. — Calais et Dunkerque, 5 h. 35 matin, 9 h. 05 matin, 12 h. 25, 5 h. 30 soir, Hazebrouck, 7 h. 30 soir.

Tous ces trains sont omnibus.
Le jour où il y a du poisson à transporter à Paris un train a lieu à 7 h. 30 du soir jusqu'à Corbie.

Compagnie immobilière du Nord à Roubaix

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Capital : 1,000,000 de fr.

MM. Les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 30 Mars à une heure à la Banque de Belgique à Bruxelles.

OBJET : Approbation du bilan.

MM. les actionnaires sont aussi convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 30 Mars à deux heures à la Banque de Belgique à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR

1° Transformation de la société en société anonyme.

2° Nomination d'administrateurs. 707

FAITS DIVERS

EXPLOSION DE L'ARSENAL DE MORGES. — Jeudi après-midi, vers quatre heures et demie, un sinistre, dont nous ne connaissons pas encore toute l'étendue, a jeté l'effroi dans la ville de Morges, canton de Vaud et dans ses environs. L'arsenal a sauté au moment où le train omnibus arrivait dans la gare. Deux explosions suivies d'une épaisse fumée ont donné le signal de l'incendie; le tocsin a sonné et de toutes parts on a vu les gens accourir sur le lieu du désastre. Pendant ce temps le train partait, et des fenêtres des wagons, les voyageurs distinguaient aisément les progrès incroyablement rapides des flammes qui dévoraient déjà toute la toiture du grand et pittoresque château situé à l'extrémité de la ville.

Une série de nouvelles explosions se sont fait entendre très distinctes surtout pendant des arrêts du train.

Tous les soldats français internés à Saint-Prax sont partis au pas de course, suivis d'une bonne partie de la population; ils occupaient en colonne plus d'un demi-kilomètre de longueur. Ces braves militaires ont tenu à montrer en cette occasion leur zèle et leur désir d'être utiles.

A mesure que le train s'éloignait l'incendie semblait prendre des proportions plus considérables.

Les flammes s'élevaient au-dessus de l'horizon et faisaient présager quelque nouvelle catastrophe. Elle ne se fit pas attendre, car, pendant l'arrêt à la station de Relle, une explosion formidable ébranla l'atmosphère, suivie immédiatement d'une seconde non moins terrible. Les dépôts de poudre venaient de sauter.

On manda de Morges, 2 mars, 7 heures du soir :

« L'incendie a éclaté pendant qu'on retirait les balles des munitions françaises.

« Le feu diminue sensiblement.

« On compte malheureusement jusqu'à présent une vingtaine de blessés. »

— Le Figaro annonce que M. Jules Mirès vient de mourir à Marseille. Son ancien associé, M. Solar, était mort, il y a deux mois, à Bordeaux.

La mort de M. Mirès interrompt la longue et étonnante lutte que le célèbre financier contenait depuis de longues années contre ses accusateurs.

— Les journaux de New-York font le récit suivant d'un vol qui a été commis à la banque de Philadelphie :

Jeudi soir des hommes déguisés en policemen ont pénétré dans la Banque, prétendant qu'ils étaient envoyés pour arrêter des voleurs qui devaient venir dévaliser la caisse pendant la nuit.

Quant ils furent installés dans l'établissement, ils envoyèrent un des gardiens chercher à boire, et, pendant son absence, ils garrottèrent et bâillonnèrent son compagnon. A son retour, il subit le même sort, et les malfaiteurs se mirent immédiatement à l'œuvre. Ils réussirent à forcer un coffre-fort contenant des valeurs en dépôt, mais la caisse principale défia tous leurs efforts.

Le chiffre des valeurs enlevées s'élève à 1,600,000 fr. et consiste principalement en coupons d'obligations du gouvernement; les voleurs ont évité soigneusement de toucher aux obligations enregistrées qui pourraient les faire découvrir.

— Un singulier incident qui s'est produit dans un café d'Arras y a causé une certaine émotion que l'on comprendra sans peine, dit l'Avenir.

La conversation était très animée : on parlait de la question du jour, de l'entrée des Prussiens à Paris, de la manière dont ils seraient accueillis par la population et il parait que les idées de la majorité des causeurs n'étaient pas très pacifiques; une voix plus calme cependant parlait, en cas de conflit, de la reprise probable des hostilités, et par suite du bombardement certain de la ville, qui avait été providentiellement préservée.

Un fumeur écoutait, tranquillement assis dans un coin de ce café, quand tout à coup une gerbe de feu, de cendre et de mitraille s'échappa du fourneau de sa pipe qui se brisa avec un éclatant et effrayant détonation, certains consommateurs ont entendu un projectile frapper la glace.

On se regarde, on se tâte, personne heureusement n'avait été blessé.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 6 mars, matin.

Le Journal officiel dit : La note insérée le 4 mars, a justement condamné les actes d'insubordination des gardes nationaux qui sous l'impulsion d'un comité central se sont emparés d'armes et de munitions de guerre. Plusieurs bataillons, entre autres ceux de Passy, se sont émus de cette interprétation aux mesures qu'ils ont cru devoir prendre pour soustraire à l'ennemi des objets affectés à la défense et appartenant à l'Etat. Ils ont agi de leur propre mouvement sans obéir à des influences illégales. Le but était donc bien réellement de sauvegarder la propriété de l'Etat et non d'en faire un usage autorisé par les chefs. Ils tiennent à le constater et nous les en félicitons.

La libre circulation est désormais rétablie; il n'est donc plus délivré de laissez-passer pour sortir de Paris ou rentrer.

Les renseignements particuliers font toujours prévoir une solution favorable de la situation anormale de quelques faubourgs de Paris.

Une affiche du comité central républicain proteste contre l'intention de troubler l'ordre.

On assure que J. Favre est allé hier à Versailles avec un architecte pour étudier la question du transport de l'Assemblée.

Dresde, 6 mars.

Le Journal de Dresde annonce que les officiers prisonniers français et les gardes mobiles peuvent déjà dès à présent retourner dans leur patrie à leurs frais. Les troupes de ligne ainsi que la garde restent internés jusqu'au retour des moyens de transport qui aura lieu très prochainement.

Londres 6 mars.

CHAMBRE DES COMMUNES.

M. Disraeli a annoncé pour demain une interpellation pour savoir si le gouvernement avait connaissance qu'un traité aurait été négocié l'année dernière entre la Russie et la Prusse, et si le gouvernement avait eu des informations à ce sujet lorsque M. Odo Russell fut chargé de se rendre à Versailles pour consulter M. de Bismark.

Londres, 7 mars.

M. Gescher remplace M. Childers, démissionnaire; M. Stanfield remplace M. Goscher; M. Baxter succède à M. Stanfield; M. Lefevre succède à M. Baxter.

Le Daily News dit que l'occupation de Versailles par les Allemands sera prolongée jusqu'au 19 mars.

Florence, 6 mars.

Le différend tunisien a été arrangé, par suite d'une convention signée par M. Hussein. Les relations diplomatiques seront rétablies.

SOUSCRIPTION NATIONALE

LISTES DU COMITÉ

COMMUNE DE WASQUEHAL

H. Brulois 25 f. — Célestin Droulers, 100 f. — Mlle P. Debasseroide 200 f. — A. Gamblin 5 f. — M. Theront 1 f. — A. Lamblin, curé 25 f. — J. Carrette 15 c. — C. Constant 50 c. — H. Roussel 2 f. — P. Jacob 25 c. — J. B. Liagre 1 f. 30. — P. Luc 50 c. — Louis Luc 50 c. — C. Waes 50 c. — J. L. Florin 1 f. — A. Gothals 1 f. — J. Castelain 3 f. — J. Delvalle 1 f. 50. — P. Cocheux 1 f. — F. Roger 50 c. — M. Gothaels 50 c. — Grosrogie 5 f. — A. Bernard 50 c. — F. Destoheler 50 c. — P. Descordes 50 c. — Ferdinand Delescluse 10 f. — P. Delesalle 25 f. — J. Sadoine 1 f. — J. B. Desmuds 50 c. — Vve Ameys 5 f. — J. B. Selosse 10 f. — V. Sij 1 f. — P. Blanquart 50 c. — Ed. Lefebvre 2 f. — A. Cocheux 1 f. — Louis Lervet 1 f. — J. Lepers 1 f. — Manuel Chuffard 1 f. — F. Broncq 50 c. — Louis Lecombe 50 c. — A. Ferrage 18 c. — H. Thieffry 50 c. — D. Quocriamand 50 c. — A. Lecoutre 50 c. — Vve Descamps 1 f. — L. Selosse 1 f. — A. Selosse 1 f. — A. Nisse 2 f. — U. Belin 10 f. — Butin frères 15 f. — L. Nivresse 1 f. — L. Nisse 1 f. — F. Vanisse 1 f. — L. Decottignies 2 f. — L. Mallez 2 f. — J. B. Brulois 3 f. — L. Loridan 3 f. — Boussesmart 10 f. — A. Desquins 3 f. — L. Prévost 50 c. — H. Peut 10 c. — P. Waymel 10 f. — H. Hennion 1 f. — F. Denis 1 f. — F. Jaquet 3 f. — A. Lecoutre 50 c. — Jean Buohel 1 f. — G. Noef 50 c. — Nicolas Buntz 20 f. — P. Brenner 5 f. — Constant Agahe 50 c. — F. Noeffle 25 c. — A. Hequette 1 f. — L. Lefebvre 1 f. — A. Lefebvre 1 f. — M. Florin 5 f. — Louis Corbusier 1 f. — Vve Blaindin 3 f. — D. Hequette 25 c. — Henri Lejour 1 f. 50. — A. Decottignies 20 c. — J. L. Lejeune 20 c. — N. Mouton 10 c. — Mme Delreue 5 f. — J. Corbusier 1 f. — Mme Lefebvre 5 f. — J. B. Delaue 5 f. — L. Corbusier 1 f. — J. B. Barboux 1 f. — E. Descarrières 10 f. — Sabine Carpentier 80 c. — L. Dettailleux 10 f. — Lepers frères 20 f. — F. Hoat 1 f. — F. Prouvost 10 f. — Les ouvriers de M. A. Lepers 2 f. — C. Noede 2 f. — Léopold Heur 50 c. — Salembier Fidéle 30 f. — G. Destailleux 5 f. — J. B. Toulemonde 9 f. — Chame 20 f. — Vve Lepers 5 f. — F. Sadoine 1 f. — Paul Leduc 2 f. — P. Libreck 2 f. — Jourdeuil 20 f. — V. Delorme 10 f. — J. B. Wandremert 10 c. — A. Galois 3 f. — L. Grimonpont 2 f. — L. Divor 50 c. — N. Divor 50 c. — J. B. Duponchelle 30 c. — Denis Delreket 1 f. — L. Rohaut 2 f. — J. B. Montaigne 50 c. — C. Mangez 20 c. — A. Calbin 50 c. — J. B. Des

Dernières nouvelles

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 6 Mars 1871

M. Louis Blanc dépose une proposition qu'il qualifie comme douloureusement inévitable, demandant que les membres du gouvernement de la défense nationale soient appelés à rendre compte de la manière dont ils ont exercé leurs pouvoirs depuis le commencement du siège de Paris jusqu'à la capitulation.

Cette proposition est signée par MM. Victor Hugo, Quinet, Louis Blanc, Peyrat, Greppo, Schælcher, Hoquet, Poigneau, Lockroy, Desantrez et Clémenceau.

M. Delescluze demande la mise en accusation et l'arrestation des membres du gouvernement de la défense nationale, comme coupables de haute trahison.

Un député dépose une proposition demandant le transfert de l'Assemblée ailleurs qu'à Paris.

M. Thiers prie l'Assemblée de se prononcer immédiatement sur cette question.

La séance publique est suspendue.

M. Gambetta parle pour Cahors, sa ville natale.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 6 mars, matin.

Le Journal officiel dit : La note insérée le 4 mars, a justement condamné les actes d'insubordination des gardes nationaux qui sous l'impulsion d'un comité central se sont emparés d'armes et de munitions de guerre. Plusieurs bataillons, entre autres ceux de Passy, se sont émus de cette interprétation aux mesures qu'ils ont cru devoir prendre pour soustraire à l'ennemi des objets affectés à la défense et appartenant à l'Etat. Ils ont agi de leur propre mouvement sans obéir à des influences illégales. Le but était donc bien réellement de sauvegarder la propriété de l'Etat et non d'en faire un usage autorisé par les chefs. Ils tiennent à le constater et nous les en félicitons.

La libre circulation est désormais rétablie; il n'est donc plus délivré de laissez-passer pour sortir de Paris ou rentrer.

Les renseignements particuliers font toujours prévoir une solution favorable de la situation anormale de quelques faubourgs de Paris.

Une affiche du comité central républicain proteste contre l'intention de troubler l'ordre.

On assure que J. Favre est allé hier à Versailles avec un architecte pour étudier la question du transport de l'Assemblée.

Dresde, 6 mars.

Le Journal de Dresde annonce que les officiers prisonniers français et les gardes mobiles peuvent déjà dès à présent retourner dans leur patrie à leurs frais. Les troupes de ligne ainsi que la garde restent internés jusqu'au retour des moyens de transport qui aura lieu très prochainement.

Londres 6 mars.

CHAMBRE DES COMMUNES.

M. Disraeli a annoncé pour demain une interpellation pour savoir si le gouvernement avait connaissance qu'un traité aurait été négocié l'année dernière entre la Russie et la Prusse, et si le gouvernement avait eu des informations à ce sujet lorsque M. Odo Russell fut chargé de se rendre à Versailles pour consulter M. de Bismark.

Londres, 7 mars.

M. Gescher remplace M. Childers, démissionnaire; M. Stanfield remplace M. Goscher; M. Baxter succède à M. Stanfield; M. Lefevre succède à M. Baxter.

Le Daily News dit que l'occupation de Versailles par les Allemands sera prolongée jusqu'au 19 mars.

Florence, 6 mars.

Le différend tunisien a été arrangé, par suite d'une convention signée par M. Hussein. Les relations diplomatiques seront rétablies.

SOUSCRIPTION NATIONALE

LISTES DU COMITÉ

COMMUNE DE WASQUEHAL

H. Brulois 25 f. — Célestin Droulers, 100 f. — Mlle P. Debasseroide 200 f. — A. Gamblin 5 f. — M. Theront 1 f. — A. Lamblin, curé 25 f. — J. Carrette 15 c. — C. Constant 50 c. — H. Roussel 2 f. — P. Jacob 25 c. — J. B. Liagre 1 f. 30. — P. Luc 50 c. — Louis Luc 50 c. — C. Waes 50 c. — J. L. Florin 1 f. — A. Gothals 1 f. — J. Castelain 3 f. — J. Delvalle 1 f. 50. — P. Cocheux 1 f. — F. Roger 50 c. — M. Gothaels 50 c. — Grosrogie 5 f. — A. Bernard 50 c. — F. Destoheler 50 c. — P. Descordes 50 c. — Ferdinand Delescluse 10 f. — P. Delesalle 25 f. — J. Sadoine 1 f. — J. B. Desmuds 50 c. — Vve Ameys 5 f. — J. B. Selosse 10 f. — V. Sij 1 f. — P. Blanquart 50 c. — Ed. Lefebvre 2 f. — A. Cocheux 1 f. — Louis Lervet 1 f. — J. Lepers 1 f. — Manuel Chuffard 1 f. — F. Broncq 50 c. — Louis Lecombe 50 c. — A. Ferrage 18 c. — H. Thieffry 50 c. — D. Quocriamand 50 c. — A. Lecoutre 50 c. — Vve Descamps 1 f. — L. Selosse 1 f. — A. Selosse 1 f. — A. Nisse 2 f. — U. Belin 10 f. — Butin frères 15 f. — L. Nivresse 1 f. — L. Nisse 1 f. — F. Vanisse 1 f. — L. Decottignies 2 f. — L. Mallez 2 f. — J. B. Brulois 3 f. — L. Loridan 3 f. — Boussesmart 10 f. — A. Desquins 3 f. — L. Prévost 50 c. — H. Peut 10 c. — P. Waymel 10 f. — H. Hennion 1 f. — F. Denis 1 f. — F. Jaquet 3 f. — A. Lecoutre 50 c. — Jean Buohel 1 f. — G. Noef 50 c. — Nicolas Buntz 20 f. — P. Brenner 5 f. — Constant Agahe 50 c. — F. Noeffle 25 c. — A. Hequette 1 f. — L. Lefebvre 1 f. — A. Lefebvre 1 f. — M. Florin 5 f. — Louis Corbusier 1 f. — Vve Blaindin 3 f. — D. Hequette 25 c. — Henri Lejour 1 f. 50. — A. Decottignies 20 c. — J. L. Lejeune 20 c. — N. Mouton 10 c. — Mme Delreue 5 f. — J. Corbusier 1 f. — Mme Lefebvre 5 f. — J. B. Delaue 5 f. — L. Corbusier 1 f. — J. B. Barboux 1 f. — E. Descarrières 10 f. — Sabine Carpentier 80 c. — L. Dettailleux 10 f. — Lepers frères 20 f. — F. Hoat 1 f. — F. Prouvost 10 f. — Les ouvriers de M. A. Lepers 2 f. — C. Noede 2 f. — Léopold Heur 50 c. — Salembier Fidéle 30 f. — G. Destailleux 5 f. — J. B. Toulemonde 9 f. — Chame 20 f. — Vve Lepers 5 f. — F. Sadoine 1 f. — Paul Leduc 2 f. — P. Libreck 2 f. — Jourdeuil 20 f. — V. Delorme 10 f. — J. B. Wandremert 10 c. — A. Galois 3 f. — L. Grimonpont 2 f. — L. Divor 50 c. — N. Divor 50 c. — J. B. Duponchelle 30 c. — Denis Delreket 1 f. — L. Rohaut 2 f. — J. B. Montaigne 50 c. — C. Mangez 20 c. — A. Calbin 50 c. — J. B. Des

mettre 20 c. — Ch. Aocet 25 c. — V. Bernart 10 c. — F. Cormont 1 f. — D. Cabi 50 c. — L. Cocheux 50 c. — J. Hequette 2 f. — J. B. Boussemart 50 c. — Bravit 50 c. — L. Morel 1 f. — F. Carpeau 10 c. — C. Montaigne 1 f. — C. Hubaut 20 c. — G. Vannote 15 c. — Henri Mathieu 25 c. — S. Daingre 50 c. — F. Stuce 10 c. — D. Anneçon 30 c. — IP. Vannembroucq 15 c. — J. Mathieu 30 c. — P. Boutreligne 50 c. — François Thibaut 1 f. — L. Delbecq 1 f. — J. B. Morel 50 c. — N. Pichelle 1 f. — Lucien Plum 50 c. — C. Vandeginste 7 f. — L. Franckomme 10 f. — C. Delannoy 2 f. — Lagache tous 10 f. — Henri Jourd 10 f. — H. Hette 20 f. — A. Delbart 1 f. — Savoux 5 f. — Boniface Deveugle 50 c. — J. Decent 1 f. — H. Dillies 1 f. — Bayard Louis 1 f. — J. L. Langie 30 c. — Vve Cocheux 50 c. — V. Brulois 10 f. — Lepers Catel 5 f. — V. Malté 50 c. — Th. Hannart 25 f. — Samoy A. 2 f. — Schieper 5 f. — Delécluse Gons 20 f. — J. Prévost 20 c. — Picavet Franckomme 10 f. — F. Delmaure 20 c. — S. Brulois 5 f. — M. Loridan 1 f. — Sylvie Marquant 1 f. — F. Marchand 50 c. — J. B. Hochard 50 c. — J. B. Bequart 50 c. — J. Chanut 20 c. — J. B. Bondri 50 c. — D. Six 50 c. — Lucie Richetot 20 c. — M. Desrumaux 50 c. — Vve Bénacle 20 c. — J. B. Lampe 15 c. — A. Baelde 50 c. — J. Holvoet 25 c. — J. B. Hannart 25 c. — Lucien Lemaire 25 c. — Ch. L. Pouvorde 25 c. — J. B. Calboté 25 c. — J. Deschamps 25 c. — J. B. Watte 50 c. — Souri Louis 50 c. — Catouard frère et sœur 50 c. — Leconte Eugène 25 c. — D. Decottignies 50 c. — Delesalle Leuridan 5 f. — Coavren 2 f. — Edouard Lésio 50 c. — Bernard Vanibere 25 c. — Catouard 40 c. — J. B. Hionquet 2 f. — Leuridan Brulois 5 f. — A. Fanniro 50 c. — J. Duprez 50 c. — F. Lepers 30 c. — Augustin Michel 50 c. — Du villier Desplanques 5 f. — C. Delrué 25 c. — Brouvot Jules 25 c. — Montaigne Decottignies 5 f. — J. B. Bernard 1 f. — L. Hequette 50 c. — J. Lagache 50 c. — A. Buisine 1 f. — E. Desquins 1 f. — L. Desquins 1 f. — Vve Desplanques 2 f. — Lakat frère et sœur 2 f. — Thérin Blanquart 2 f. — Charles frère et sœur 1 f. — Louis Bultean 20 c. — Vve Desobry 40 c. — A. Despinoy 3 f. — M. Desrumaux 2 f. — L. Roussel 2 f. — Duthoit Leuridan 5 f. — Picavet D'halluin 5 f. — Descat 50 c.

La suite à un prochain numéro.

Ligne Directe de LILLE à VALENCIENNES

PAR ORCHIES ET SAINT-AMAND

ITINÉRAIRE DES TRAINS

(15 Octobre 1870)

LILLE A VALENCIENNES

Lille, dép., — Matin : 6.52 — 10.35 — Soir : 4.05 — 8.10

Lesquin, dép., — Matin : 7.04 — 10.47 — Soir : 4.17 — 8.22

Frelin, dép., — Matin : 7.11 — 10.54 — Soir : 4.